



D.1799.7.8

D.07.ME.20

Ce jourd'hui vingt messidor septieme
 année républicaine à neuf heures du soir pardevant moi
 jacques françois joseph lefebvre agent municipal de wizernes
 Sont comparus en la maison commune antoine françois
 cogniaux âgé de soixante quatre ans manouvrier et jean marie
 cogniaux agé de trente cinq ans, huissier du juge de paix
 domiciliés tous deux à wizernes : le premier époux et le
 second fils de marie françoise wintrebart âgée de soixante
 treize ans environ, lesquels comparans m'ont déclaré que la
 dite wintrebart est morte hier sur les six heures du soir en
 son domicile , d' après cette déclaration rendu en ce domicile
 et assuré du dit decès , j'en ai dressé le présent acte que les
 comparans ont signé avec moi excepté ledit antoine françois
 cogniaux qui a déclaré ne savoir écrire de ce interpellé
 fait en la maison commune de wizernes , jour
 mois et an que dessus.

j : f : j : Lefebvre

i : m : Coaniaux